

VENT DE TERRE

SCRLFS

Amour - Humilité - Respect

Rapport de gestion du conseil d'administration

AG du 31/05/21

Exercice 2020



Table des matières

Mehagne : les derniers aménagements.....	2
Une belle première saison pour la presse de Vent de terre.....	2
Un nouveau CA prend ses marques.....	3
Vent de terre est primé !.....	3
Le moral des troupes face à la pandémie.....	4
La coopérative vit !.....	4
2020 en chiffres.....	4
Détails et commentaires des chiffres pour l'exercice 2020.....	4
Analyse des revenus.....	6
Analyse des charges.....	6
Les leçons.....	7
Risques principaux pour nos activités.....	7
Événements importants depuis la clôture de l'exercice.....	7
Budget 2021, commentaires.....	8
Vent de terre, c'est aussi une ASBL.....	9
Décisions soumises aux votes.....	9
Une conclusion en images.....	10

Mehagne : les derniers aménagements

Par Vincent

L'année 2020 s'est révélée intense avec l'implantation de trois nouvelles serres, la construction du magasin et de sa cave, la mise en culture de nouveaux jardins. La charge physique et mentale s'est montrée par moment difficile à maîtriser, mais nous y sommes arrivés en équipe, fatigués, mais heureux du travail accompli.

Ce début de saison 2021 démarre également sur les chapeaux de roues avec l'implantation du dôme géodésique. Muriel a par ailleurs géré ce dossier d'une main de maître, ce qui lui a valu un soutien du Fonds Vinci, géré par la Fondation Roi Baudouin, pour le financement de ce magnifique outil pédagogique.

Plusieurs petits projets d'aménagements autour du magasin ont fait l'objet d'une nouvelle demande de modification de permis. Afin d'agrandir progressivement notre espace de vente, une terrasse, à terme abritée d'une pergola, a été montée par Vincent et Julian. Un espace dédié à une chambre froide et un auvent pour la gestion des commandes de paniers viendront également compléter ces infrastructures.

Le jardin pédagogique prend petit à petit son ampleur définitive, agrémentée d'une magnifique ruche « cheminée » qui permettra d'observer les merveilles que sont les abeilles. Une zone de test de techniques maraichères verra également prochainement le jour.

En conclusion, 2021 s'annonce plus équilibrée en termes d'aménagements, ce qui devrait nous permettre d'être plus attentifs à nos cultures et plus centrés sur notre activité principale.

Une belle première saison pour la presse de Vent de terre

Par Julian

Une très bonne récolte de fruits et l'aide de nos super saisonniers ont permis à l'équipe de célébrer une belle deuxième saison de presse. Les clients étaient également au rendez-vous : plus de 120 personnes ont fait appel à nos services cette année.

Nous avons également pressé des fruits haute-tige bio récoltés par nos soins ou fournis par l'ASBL *Auprès de mon arbre* pour un total de 4130 bouteilles de jus et 265 litres de cidre de pommes. Ce nectar est en vente aux magasins Vent de terre et chez certains partenaires. Au total ce n'est pas moins de 54 700 kg de fruits (pommes, poires, coings) pressés en 24 jours ! Le pressage pour les particuliers a pu générer un chiffre d'affaires de 26 063,75 €.

Merci à Christian pour la logistique, Laurence et Julian pour la gestion de l'agenda clients, Elsa et Vincent pour leur aide ponctuelle et surtout à nos saisonniers sans qui tout ce travail n'aurait pas été possible. Merci également à Alain Cornet pour son aide dans la gestion des vidanges.

Un nouveau CA prend ses marques

Par Raphaël

Au cours de l'automne 2019, les discussions autour d'un éventuel élargissement du CA allaient bon train parmi les travailleurs de Vent de terre. Le besoin d'accueillir de nouvelles compétences faisait face à la peur d'abandonner les rennes et par-là peut-être des valeurs chères à l'équipe... Printemps 2021, après plus d'un an et dix CA plus tard, nous pouvons nous féliciter des décisions qui ont permis à ce projet de bénéficier de la précieuse aide de Noémie, Cécile, Elsa, Olivier, Thibaut, Renaud, Christian et Raphaël.

Déjà, l'expérience personnelle des nouveaux administrateurs rencontre le caractère pratico-pratique des travailleurs pour aboutir à un équilibre nouveau. Son efficacité s'illustre par des idées inédites, des remises en question nécessaires et un soutien concret dans de nombreux domaines tels que la gestion des comptes et le mode de gouvernance. Évidemment le travail ne manque pas, mais fort de ces nouveaux coéquipiers Vent de terre se montre plus que jamais prêt à relever le défi !

Vent de terre est primé !

Par Laurence

En cette fin d'année, nous avons été l'un des 8 lauréats du premier *Prix de la Production Alimentaire Coopérative* organisé par la Province de Liège. Cette récompense visait à mettre en avant des actions innovantes, ancrées territorialement, porteuses d'avenir, actives en matière de transition écologique et alimentaire, inspirantes et transposables.

C'est une façon de saluer le travail de ceux qui œuvrent à une autre façon de produire, de transformer, de commercialiser et de consommer.

Nous sommes donc fiers de pouvoir être mis en avant et récompensés par une somme de 5 000 euros pour poursuivre les objectifs de notre coopérative.

Le moral des troupes face à la pandémie

Par Elsa

Au terrain, l'ambiance est plutôt paisible : nous ne ressentons pas ce stress que l'on peut retrouver à l'extérieur. Il faut dire qu'heureusement, l'équipe se trouve en bonne santé et se porte même bien.

La COVID laisse évidemment des traces : certains ajustements ont dû être apportés, comme celui de vivre les réunions avec le nouveau CA par vidéoconférences. C'est certainement moins convivial, mais l'on s'y fait. Quant au magasin, le nombre limité de clients impose parfois une petite attente à l'entrée. Toutefois, je pense que la possibilité de faire ses courses avec davantage d'espace et de liberté de mouvement dans cette petite échoppe n'est pas toujours pour déplaire !

En bref, nous avons hâte que tout revienne à la normale pour pouvoir passer des moments conviviaux sans restrictions.

La coopérative vit !

La coopérative a bénéficié en 2020 de 58 900 € de nouvelles parts (25 000 € de W.Alter et 33 900 € de 51 coopérateurs individuels, dont 24 nouveaux coopérateurs).

Depuis les prémices de l'aventure coopérative, nous avons reçu trois demandes de remboursement : Joséphine Diasivi 30 parts B (3000 €), Sébastien Becco 40 parts B (4000 €) et Gabriel Lieutenant 10 parts A (2000 €) (Le registre des coopérateurs est à la disposition des coopérateurs sur demande (dans le respect des règles RGPD sur la transmission des données).

Pour rappel, les coopérateurs bénéficient d'une déduction fiscale de 45 % du montant des parts investies. Ces parts doivent être néanmoins conservées au minimum 4 ans.

La participation reste possible, mais l'appel à coopérateurs n'est plus promu publiquement.

Merci à vous d'avoir rendu ce beau projet possible !

2020 en chiffres...

Par Christian

Détails et commentaires des chiffres pour l'exercice 2020

Première année « normale » pour Vent de Terre, et dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé, de manière conforme à ce qui était espéré et nous nous en réjouissons.

En début d'année nous avons un besoin de trésorerie (dont nous vous avons parlé à la dernière AG) que nous avons pu résoudre grâce à deux sources de financement. D'une part, nous avons reçu des apports pour environ 60 000 € de nouveaux coopérateurs individuels et des apports complémentaires de coopérateurs existants, dont notamment la Sowecsom devenue entre-temps W.Alter. Et d'autre part, W.Alter nous a accordé un financement de 25 000 € remboursable sur 7 ans, destiné à combler un éventuel besoin de trésorerie dans le futur. Nous avons par ailleurs décidé également collectivement que toutes nos primes légales, treizième mois et autres écochèques seraient réinvestis sous forme de parts tant en 2020 qu'en 2021 de manière à renforcer la structure financière de Vent de Terre et manifester notre volonté d'investir dans notre propre entreprise. Merci à vous tous qui nous avez soutenus et nous soutenez encore, sans vous, tout cela ne serait pas possible... !

Notre situation de liquidité est maintenant plus rassurante et nous permet d'aborder la période cruciale d'avril-mai sereinement, sans risque de ne pas pouvoir honorer les salaires ou les factures fournisseurs.

À la fin de ce deuxième exercice, le total de notre actif se monte à 355 549 €, principalement composé d'immobilisations corporelles. Cela signifie que votre argent est toujours bien investi dans des infrastructures durables, telles que le magasin de Mehagne, mais aussi les onze serres et toute l'infrastructure des deux sites de production, y compris les plantations de fruits pour le long terme et la presse.

Au niveau des postes du bilan, en dehors des immobilisations et des fonds propres, rien de majeur à commenter si ce n'est une augmentation de nos stocks, que ce soit dans les champs pour l'hiver (trois nouvelles serres de Mehagne et quelques parcelles mises en culture), mais aussi des produits transformés et surtout des jus de pommes et de poires que nous écoulons

tout au long de l'année et pour lesquels nous cherchons un débouché complémentaire vu le stock disponible. À noter aussi en produit à recevoir, la somme de 5 000 € qui nous a été attribuée en tant que lauréats d'un appel à projets lancé par la Province de Liège.

Au passif du bilan, apparaissent maintenant plus clairement les dettes vis-à-vis des fondateurs que sont Gabriel (dettes diverses), Vincent et Christian. L'encours fournisseur a fortement diminué, du fait qu'il n'y a plus de gros investissements en cours à cheval sur l'exercice comme c'était le cas l'an dernier.

Le second exercice de Vent de Terre s'est déroulé de manière conforme à ce qui était présenté dans le business plan de base, à quelques petites différences près, mais qui n'ont pas un impact significatif. L'année se solde sur une perte comptable de 20 462,89 €. Cette perte est supérieure à ce qui était prévu au business plan, mais c'est uniquement dû à un reclassement de postes qui ont été pris en charge directe plutôt qu'en investissements. Le poste 61 est donc plus élevé que prévu, mais les postes investissements sont moins élevés. Le BP de 2021 a tenu compte de ces éléments pour mieux coller à la réalité de notre activité et aux exigences comptables qui ne nous permettent pas de prendre en investissement tout un ensemble de petites dépenses pourtant faites pour le moyen terme.

Au final, l'important est que la Coopérative a bien dégagé un bénéfice opérationnel de 18 265 €, le montant des amortissements étant de 38 728 €. Nos activités permettent donc de couvrir nos coûts variables et de dégager une marge pour financer nos investissements, c'est une excellente nouvelle par rapport à la viabilité à long terme de la Coopérative !

Analyse des revenus

Les revenus de l'année ont été conformes à ce qui était anticipé dans le BO, avec des ventes pour 223 829 € pour un objectif de 215 200 €. Les ventes du magasin et les paniers ont dépassé les attentes, notamment grâce à des mois de mars et surtout d'avril bien au-dessus de la moyenne, en raison du début du confinement qui a attiré beaucoup de monde supplémentaire aux magasins. Cela n'a malheureusement pas duré une fois la réouverture des grandes surfaces, la toute grande majorité des consommateurs ayant repris ses habitudes antérieures. Mais l'impact a été positif à court terme, et certainement également à long terme parce

que certaines personnes nous ont découverts à cette occasion et ont décidé de nous faire confiance pour la suite. C'est principalement au niveau des paniers que l'impact s'est vu, de telle sorte que nous flirtons actuellement avec notre capacité maximale pour les paniers du mercredi, compte tenu de nos capacités logistiques et de production.

Par contre, les ventes aux partenaires se sont révélées inférieures aux attentes, en raison de la fermeture des restaurants depuis déjà de très longs mois. Les revenus de la presse sont également un peu inférieurs à ceux anticipés, comme évoqué ci-dessus, en raison principalement d'une autoproduction de jus qui s'est retrouvée en stocks et n'est donc pas encore dans les résultats.

Analyse des charges

Au niveau des charges, le poste principal de notre activité, qui préserve le sol et améliore même l'ensemble, est représenté par la main d'œuvre. Ce poste a augmenté comme prévu (-107 723 pour -112 000 € BP).

Les approvisionnements et marchandises sont parfaitement conformes, seul le poste 61 présente un dépassement (-34 712 € pour -20 700 € au BP). Cela est dû, comme évoqué plus haut, à plusieurs petits postes initialement prévus en investissements, mais également à quelques mauvaises nouvelles ponctuelles (frais camionnette, tondeuse...).

Enfin, le poste amortissements globaux est également supérieur au BP, en raison de durée d'amortissement plus court qu'initialement prévu et revus en accord avec l'expert-comptable, mais après la réalisation du BP...

Les leçons

Nous avons appris à être plus efficaces au niveau de notre travail, et tous collectivement plus conscients de notre impact individuel tant sur les chiffres des ventes que sur celui des coûts. L'équipe a un an de plus, comprend le fonctionnement d'une entreprise et chacun assume de mieux en mieux ses responsabilités, de telle sorte que la cooperative peut voir son avenir de manière positive et encourageante.

Nous savons que le diable se cache dans les détails, et nous savons qu'il nous faut confirmer ces bons résultats en 2021, et nous avons encore amélioré notre responsabilité collective dans la gestion des coûts notamment, avec des budgets construits, décidés et suivis ensemble, de même qu'un suivi des réalisations encore plus pointu. Nous mettons en place par ailleurs tout un tas d'indicateurs, non seulement financiers, mais

aussi qualitatifs par rapport à notre bien-être au travail de manière à assurer le futur de Vent de Terre dans la durée... l'Humain étant l'élément central de notre projet tout autant que la Terre.

Pour terminer, l'an dernier, nous avons demandé à Dame Nature qu'il y ait des pommes... ce serait cool que ce soit encore le cas cette année pour sécuriser l'ensemble... !

Risques principaux pour nos activités

Cela n'a guère évolué depuis 1 an... Bien entendu, la sécheresse prolongée car nos réserves en eau ne sont pas inépuisables. Nous avons d'ailleurs amélioré nos capacités de collecte, de stockage et de rétention d'eau pour les années à venir. Les risques liés au climat en général peuvent avoir un impact important, impossible à maîtriser pour nous, même si nous faisons de notre mieux pour anticiper et réagir de façon la plus efficace possible.

Le risque humain est évidemment important à prendre en compte, car notre coopérative reste très jeune, composée de personnes ayant une expérience encore assez limitée tant dans le domaine du maraichage, que de la boulangerie, du pressage de fruits et de la gouvernance partagée, même si nous avons tous 1 an de plus ! Nos performances collectives peuvent se trouver fortement impactées en cas de difficultés sur le plan humain. Il est important d'en être conscient et nous faisons de notre mieux pour continuer à progresser dans ce domaine.

Événements importants depuis la clôture de l'exercice

Pour préparer au mieux cette année 2021, nous avons programmé déjà fin 2020 (octobre et novembre) des dimanches en équipe pour parler de nos axes stratégiques prioritaires. Cela s'est matérialisé dans les conclusions de notre week-end en équipe qui a débouché sur des choix importants pour 2021. Dans le désordre, nous avons décidé de réduire notre dépendance vis-à-vis des « partenaires », principalement restaurants et magasins, en n'en conservant que quelques-uns avec lesquels il y a une vraie collaboration. Nous ne servirons donc plus que 4 à 5 restaurants et 2 ou 3 « magasins ». Pour compenser, nous souhaitons nous adresser encore plus directement aux consommateurs finaux, en augmentant nos plages d'ouverture du magasin (le samedi à Mehagne), en acceptant encore quelques paniers en plus et en mettant en place l'autocueillette sur le site de Tilff, en commençant avec 30 consom'acteurs au départ. En 2 jours,

toutes les places étaient prises sans que nous ayons eu l'occasion de faire de publicité autre que via notre newsletter, preuve qu'il y a de la demande... Nous avons également beaucoup discuté de notre temps de travail, qui dépasse largement les 10 h/jour une bonne partie de l'année pour l'ensemble d'entre-nous. Suite à cela, nous avons décidé d'augmenter la taille de l'équipe en 2021 sans augmenter les surfaces cultivées, et donc de ne pas exploiter pour l'instant l'ensemble des surfaces disponibles à Mehagne. Nous avons besoin de stabilité et de pouvoir capitaliser sur ce qui existe. Nous avons noué les contacts nécessaires pour recruter des personnes supplémentaires pour l'équivalent de $\pm 1,5$ ETP et les choses se mettent en place pour que nous recevions du soutien pour la partie la plus chargée de la saison qui a commencé mi-avril. Enfin, last but not least, nous avons décidé de soutenir l'initiative de l'Université de Liège en faveur des étudiants, en participant à la confection de paniers de légumes sains et locaux. Nous avons réalisé 150 paniers/semaines pendant 7 semaines (ce qui était beaucoup pour nous), puis, depuis mi-avril et suite à une procédure d'appel d'offres, nous confectionnons 75 paniers/semaine jusque fin juin.

Budget 2021, commentaires

Le budget 2021 est disponible sur notre site internet et est une évolution raisonnable de ce que nous avons réalisé en 2020, en tenant compte des adaptations évoquées ci-dessus à savoir : moins de ventes aux restaurants et « magasins » (12 % des ventes prévues pour 25 % dans le BP de 2020), et plus de ventes directes dans nos magasins de Tilff et Mehagne, via les paniers et l'autocueillette.

Point important au niveau des charges : la majorité des investissements nécessaires ont été réalisés, et les dépenses envisagées en 2021 sont donc réduites par rapport à 2019 et 2020.

Par ailleurs le poste 61 est donc majoré par rapport à 2020, mais c'est juste pour mieux coller à la réalité comptable et opérationnelle.

Au rayon des investissements, nous avons acquis un deuxième container pour Tilff, nous avons aménagé la terrasse du magasin de Mehagne, nous allons installer une chambre froide à Mehagne et nous allons investir dans un dispositif pour réduire l'évaporation sur les mares, car les déperditions sont trop importantes.

Vent de terre, c'est aussi une ASBL

Avant de devenir une coopérative en 2018, Vent de terre était une ASBL. Cette structure conserve tout son sens car de nombreuses activités en dépendent, dont principalement le Jardin pédagogique, les formations et la boulangerie. Actuellement, Muriel et Christian sont d'ailleurs salariés de l'ASBL.

Afin d'en savoir plus sur les activités proposées par l'ASBL, vous êtes invités à lire le rapport d'activité 2020.

Décisions soumises aux votes

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice social clôturé au 31/12/20 ;
2. Approbation des comptes annuels et affectations des résultats ;
3. Décharge aux administrateurs.